

L'image doit être prise de telle façon que l'objet à observer soit **centré** et **occupe la majeure partie de l'image**.

Objet à observer de **petite taille**, disposé **sur les bords de l'image** ou **partiellement** sur l'image.

Cadrage de l'image

Qualité technique de l'image

Image **nette**.
Contraste suffisant pour faire ressortir les structures.
Fidélité des couleurs.

Image **floue**, **manquant de contraste**.
Couleurs **non conformes à la réalité**.

Annotations à l'extrémité des flèches de rappel.
Flèches de rappel dont la **pointe désigne précisément la structure**.

Annotations illisibles sur l'image.

Annotations exactes et bien positionnées

Le **titre résume les informations** disponibles sur l'image
C'est une courte expression.

Oublier le titre.

Titre indiquant la nature de l'objet, le mode d'observation et le grossissement

Mode d'observation : œil nu, microscope, loupe binoculaire.
Grossissement (microscope ou loupe) : multiplier la valeur de l'objectif par celle de l'oculaire

Oublier le mode d'observation et / ou le grossissement.

Image centrée sur une **feuille** et **suffisamment grande** pour être lisible.
Prévoir la **place suffisante autour de l'image** pour les annotations.

Image **petite dans un coin de la feuille**.
Image **serrée contre un bord de la feuille**.

Mise en page soignée
(orientation, taille, emplacement sur la feuille, disposition des annotations et du titre)

Flèches horizontales, tracées à la règle, disposées d'un ou des 2 côtés de l'image.
Flèches suffisamment longues pour dégager les annotations de l'image.
Aligner les extrémités libres des flèches.
Titre écrit en dessous de l'image.

Flèches **croisées, trop proches**.